

# NÉONS-SUR-CREUSE (*Indre*)

## La Bonnelière

### Châssis

*Troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle*



Ce petit châssis emmuré durant peut-être plusieurs siècles est de fait exceptionnellement bien conservé. Il a été mis au jour il y a seulement une dizaine d'années. Malgré sa modestie, ce témoin est de première importance, principalement pour l'étude d'une rare vitrerie mise en plomb. Au-delà, il présente également un type de montage de son volet sur le vantail vitré qui perpétue une tradition médiévale, mais qui s'estompe à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle pour céder la place aux bâtis à recouvrement. Sa serrurerie n'est pas moins intéressante et nous pourrions la rapprocher de plusieurs exemples du XVI<sup>e</sup> siècle montrant l'influence de la Renaissance.

### *La menuiserie*

#### Le vantail vitré

Il est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, comme il est d'usage au XVI<sup>e</sup> siècle. Ses assemblages sont exceptionnellement chevillés par une seule cheville au lieu de deux. L'épaisseur de son bâti reste faible (34 à 36 mm) pour accueillir une vitrerie sur une face et un volet aligné sur son nu intérieur sur l'autre face. On peut s'étonner de l'absence de bâti dormant pour ferrer ce vantail vitré, mais la modestie de ses dimensions peut l'expliquer. Les châssis du petit logis de Pringé (étude n°72001), que nous avons datés du troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, n'en possédaient pas non plus.

#### Le volet

Le volet est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dans lequel vient s'insérer un panneau à glace à l'extérieur et arasé à l'intérieur. Comme nous l'avons noté plus haut, le volet affleure le nu intérieur du vantail vitré. Cette technique utilisée au XV<sup>e</sup> siècle avec des volets de planches et des pentures à charnière cédera rapidement la place au siècle suivant aux volets à recouvrement. La méthode permettait en effet d'épaissir les volets pour les constituer d'un bâti à panneaux à la place de planches fines. Ici, le menuisier a été contraint de réaliser une feuillure périphérique pour encasturer son volet au plus près de la vitrerie et ne pas épaissir davantage le vantail vitré (voir sections du plan n°1). Après le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les exemples de volets arasés deviennent rares, les volets à recouvrement marginalisant cette technique. Elle est toutefois encore mentionnée en 1627 par Mathurin Jousse<sup>1</sup>. On peut l'observer sur une croisée du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle de la région de Flers (étude n°61002) et sur une autre du manoir de Chiffreville à Sévigny du premier quart du suivant (étude n°61012)<sup>2</sup>.

### *La serrurerie*

#### Les organes de rotation

La rotation du vantail vitré est assurée par deux paumelles dont les rives verticales de leur platine sont découpées en accolade (fig. 4.2 et 4.4, plan n°4). Quant à celle du volet, elle est assurée par deux fiches indépendantes à trois nœuds et à broche rivée<sup>3</sup>.

#### Les organes de fermeture

Le volet arasé et le vantail vitré ferment traditionnellement par des targettes enclouonnées dont le pêne coulisse sous la platine. En 1627, Mathurin Jousse mentionne que cette technique était plutôt réalisée par les « Anciens »<sup>4</sup> : « on met à ces croisées [arasées] des targettes vidées, et entaillées de leur épaisseur dedans le bois : quelques uns mettent les varroüils des targettes par-dessous la platine, retenus avec une petite couverture, ou deux cramponnets, aussi entaillent dedans le bois. Nos Anciens les faisaient de ceste façon, que quelques uns de nos modernes pratiquent encores, lors que le bois des croisées est fait comme j'ay dit ». A la Bonnelière, le pêne n'est pas retenu par une petite couverture ou deux cramponnets, mais guidé par une simple entaille dans le bois et deux petites rainures à la base du bouton (plan n°3). La

1 M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.

2 Voir également notre étude d'un volet au manoir de Bonfossé à Saint-Martin-de-Bonfossé (étude n°50005) où on décèle cette technique.

3 Sur la figure 4.4, la fiche paraît reliée à la paumelle. L'effet est dû à la perte d'une partie de la fiche. Les deux organes de rotation étaient bien indépendants.

4 M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.



Fig. E.1. Cathédrale de Tours  
Tombeau des enfants de Charles VIII  
Détail du socle attribué à Jérôme de Fiesole  
(terminé en 1506)  
(Photo A. Tiercelin)

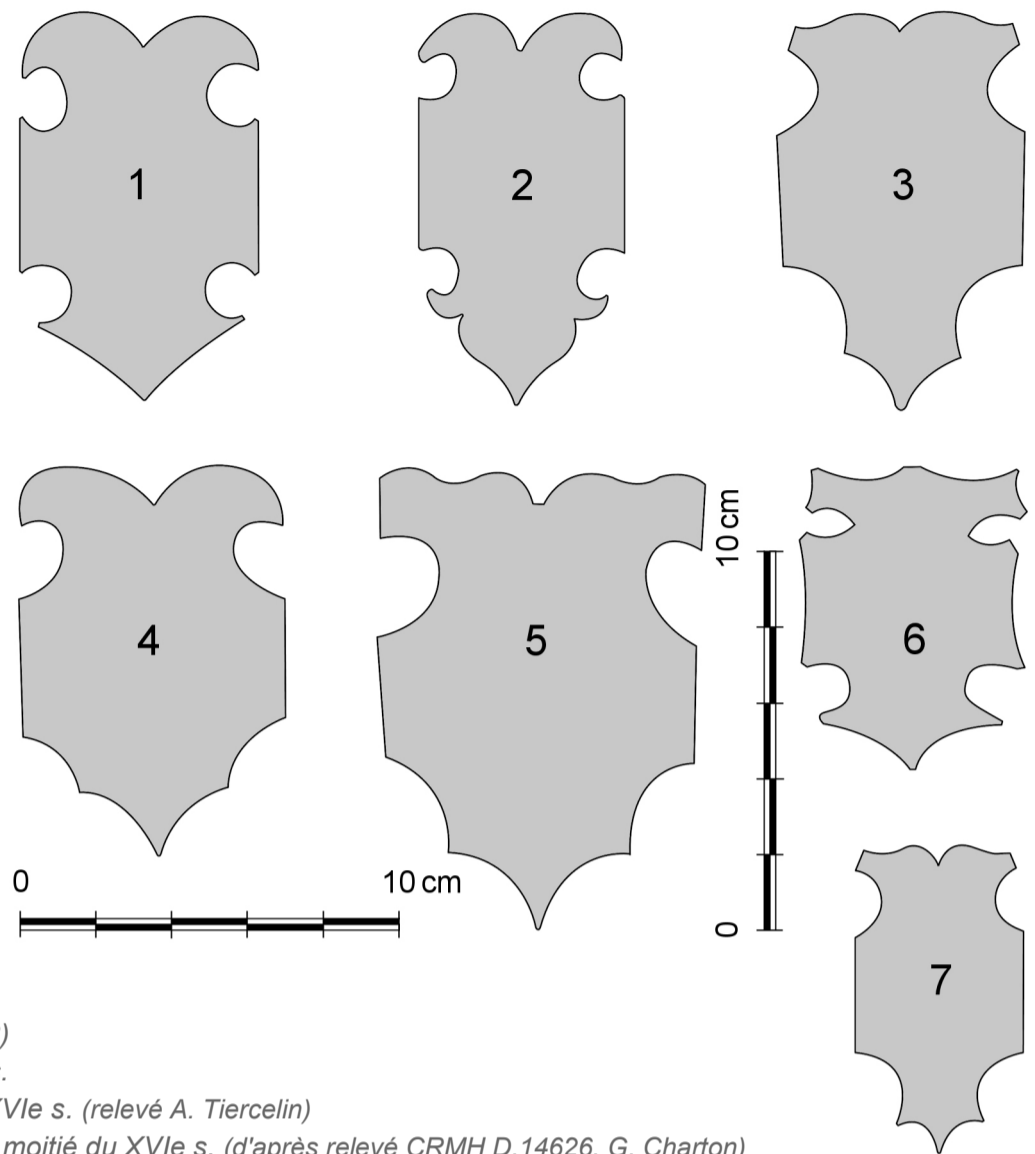


Fig. E.2. Dessins des platines des organes de rotation (échelle 1/2)  
1 et 2. Néons-sur-Creuse (Indre), la Bonnelière, 3<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> s.  
3. Ruillé-en-Champagne (Sarthe), manoir de Valaubin, milieu du XVI<sup>e</sup> s. (relevé A. Tiercelin)  
4 et 5. Saint-Martin-d'Arcé (Maine-et-Loire), château de Sancé, 1<sup>re</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> s. (d'après relevé CRMH D.14626, G. Charton)  
6. Jouarre (Seine-et-Marne), ferme de Nolongues, 2<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> s. (d'après relevé CRMH D. 15055, G. Charton)  
7. Dénézé-sous-le-Lude (Maine-et-Loire), château de Launay de Gennes, après 1550. (d'après relevé CRMH D. 14668, G. Charton)

Fig. E.3. Hôtel Phélypeaux à Blois  
Détail de la porte d'entrée  
Fin du XVI<sup>e</sup> siècle  
(photo A. Tiercelin)



figure 4.1 laisse apparaître le pêne couissant dans une simple entaille pratiquée dans le bois. Sur la figure 4.3, on observe que la platine est percée sans doute pour recevoir des cramponnets qui n'ont pas été posés.

Les platines de ces targettes prennent la forme d'un écu dont la source provient des premières œuvres de la Renaissance en France. On en voit un exemple des plus précoces sur le tombeau des enfants de Charles VIII à la cathédrale de Tours réalisé au début du XVI<sup>e</sup> siècle (Fig. E.1). Cet écu aux bords découpés sera assimilé par tous les édifices de la Renaissance en Val-de-Loire. Il évoluera au XVI<sup>e</sup> siècle vers des formes plus tourmentées inspirées de la mode des cuirs découpés (fig. E.3). A quel moment est-il introduit dans la serrurerie ? Le Centre de recherches sur les monuments historiques (ministère de la Culture) en a relevé plusieurs exemples (fig. E.2) au château de Sancé à Saint-Martin d'Arcé (Maine-et-Loire, près de Baugé), à la ferme de Nolongues à Jouarre (Seine-et-Marne, à soixante kilomètres au nord-est de Fontainebleau) et au château de Launay de Gennes à Dénézé-sous-le-Lude (Maine-et-Loire, près de Baugé). Le manoir de Valaubin à Ruillé-en-Champagne (Sarthe) en conserve également un bel exemple. A l'évidence, la serrurerie a accompagné très tôt les grands décors sculptés dans les édifices de la Renaissance, mais d'après les ouvrages qui nous sont parvenus, on peut penser que le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle est resté majoritairement fidèle à la tradition médiévale en conservant des formes quadrangulaires découpées et ajourées (voir, entre autres, nos études du manoir de Couesme à Ancinnes, de l'ancien prieuré de Daumeray, du château de Bois Orcan à Noyal-sur-Vilaine ou du manoir de Brigemont à Rémalard). On notera sur les exemples 3, 5 et 7 la persistance de la forme classique introduite à Tours dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Les organes de consolidation

Le volet est consolidé par des équerres posées en applique sur son parement extérieur. Au vu de la section de ses éléments, elles n'ont guère qu'un rôle décoratif. Elles restent toutefois d'un emploi courant au XVI<sup>e</sup> siècle.

## La vitrerie

La conservation et la fraîcheur de cette vitrerie sont exceptionnelles. Elle est fixée en feuillure du vantail par des clous forgés à l'intersection des plombs et par deux vergettes de section carrée. Il manque quelques clous, mais leur emplacement peut être repéré sans difficulté. La feuillure ne montrant aucune autres traces de clous, pas plus que les vergettes, on peut penser qu'il s'agit de la vitrerie d'origine et qu'elle n'a subi aucun remaniement en dehors de l'ajout de quelques plombs de casse, ceux-ci témoignant d'une réparation sans démontage de l'ensemble.

Les verres sont de couleur verdâtre et présentent des rayures circulaires qui montrent qu'ils ont été débités dans des plats de verre (disques). Ils ont une épaisseur de l'ordre de 1,4 mm qui correspond parfaitement à ce mode de production, dont le principal centre était la Normandie orientale. Comme nombre de ces vitreries étudiées, les losanges d'environ 120 mm par 95 mm sont irréguliers et n'ont pas été découpés selon un dessin symétrique. Dans certains cas, des petits éléments ont été ajoutés, alors que dans d'autres, des losanges plus grands ferment la composition. En rive, où les pièces de verre sont plus apparentes, on observe qu'elles ont été grugées (fig. 2.5).

La mise en plomb, y compris la bordure, est réalisée avec des profilés exceptionnellement étroits de 5,5 mm de large dont l'âme striée témoigne d'une réalisation au tire-plomb. L'utilisation la plus haute de cette machine est attestée aujourd'hui par les sources écrites en 1546<sup>5</sup>, mais elle a probablement eu des usages plus anciens<sup>6</sup>. La mise en plomb est en bandes continues dans lesquelles les autres plombs sont introduits et soudés aux deux faces. Les panneaux sont ensuite maintenus par des liens de plomb (section 1,5 mm par 3,5 mm) sur les vergettes. La faible largeur des plombs n'était pas favorable à un maintien ferme des pièces de verre. Son excellent état, malgré ce handicap, laisse à penser qu'elle a rapidement été emmurée.

La conservation de cette vitrerie et l'absence de remaniement apparent nous ont amené à nous interroger sur l'étanchéité des plombs sur laquelle Pierre le Vieil ne donne aucune indication, malgré la précision de son enseignement<sup>7</sup>. Les vitreries longtemps exposées aux intempéries ne montrent guère de traces probantes d'un système d'étanchéité entre les plombs et les verres. Par précaution, l'observation a été faite ici en sous-face des plombs, dans les parties protégées des infiltrations de poussières ou de mortier dues au murage de la fenêtre. On aperçoit alors une poudre blanche pulvérulente. On ne peut en dire plus sur une simple observation visuelle, mais la matière ressemble à une craie blanche de type blanc de Meudon ou blanc d'Espagne encore utilisé aujourd'hui avec une huile pour réaliser un mastic d'étanchéité.

## Datation

Les recherches antérieures menées sur l'édifice ne permettent pas de dater précisément la maison forte de la Bonnelière. Elles la datent des XVe - XVIe siècles et voient un profond remaniement pour la fortifier à la hâte durant les conflits des guerres de Religion. C'est à cette époque que la petite fenêtre aurait été murée (fig. E.4)<sup>8</sup>. Elle a été bouchée depuis l'intérieur, en maçonnant des moellons et deux pierres horizontales entre les trois barreaux qui la protégeaient. Ces pierres, qui présentaient chacune une dépression conique, étaient évidemment destinées à une bouche à feu, mais on ne peut préciser s'il s'agissait d'éléments réemployés ou inutilisés<sup>9</sup>. Enfin, un espace vide a été laissé contre la vitrerie et le châssis refermé pour terminer le bouchement en moellons.

Dans son état supposé du XVIe siècle, le logis donnait sur une cour fermée. Sa façade antérieure est ici percée de quelques fenêtres pour éclairer le rez-de-chaussée (fig. 1.1). Par contre, sur les trois autres façades, les pièces de ce niveau ne sont quasiment pas ouvertes sur l'extérieur. Il n'y avait probablement pas d'autres ouvertures que la fenêtre démurée et sa jumelle de l'autre côté de la tour d'escalier (fig. 1.4 et 1.3<sup>10</sup>). Malgré une reconstruction partielle du pavillon nord-est à la fin du XIXe siècle, l'ensemble montre encore un système défensif très homogène et régulièrement disposé. On dénombre pas moins de dix-sept orifices de tir conservés, chiffre qui pourrait être porté à vingt-quatre si on y ajoutait ceux du pavillon remanié et un autre probablement en façade postérieure du pavillon opposé. On décèle également deux autres orifices de tir disposés de façon plus anarchique dans des pierres ajoutées au rez-de-chaussée de la tour d'escalier, dont l'une n'est autre qu'une marche (fig. 1.4). On peut penser qu'il s'agit là d'une défense ajoutée à un système déjà en œuvre, lequel comprenait également une lucarne bretèche pour défendre la porte d'entrée et des grilles aux fenêtres (fig. 1.1).

Nous avons quelques indications sur la Bonnelière au XVIe siècle qui nous permettent de mieux comprendre le bâtiment qui se présente à nous aujourd'hui. Avant le milieu de ce siècle, elle appartenait aux Berland de Jeu, place d'une maison forte dominant la Gartempe, face à Vicq<sup>11</sup>. Leur blason d'azur à deux merlans d'argent, le champ semé d'étoiles d'or, figure associé à une autre famille sur l'écu parti de la lucarne bretèche (fig. E.5). Vers 1560, la propriété passa aux mains des de Grailly par le mariage de Catherine Berland avec François de Grailly, fils puîné de René de Grailly et de Bertrande de Chargé. Il était gendarme de la compagnie de Nicolas d'Anjou. Il fonda la branche de La Resrie, mais son père était de celle des Certeaux qui portait d'argent à trois tourteaux de gueules, armes que l'on retrouve à gauche de



Fig. E.4. La Bonnelière. La fenêtre murée.

5 G.-M. Leproux, *Recherche sur les peintres-verriers parisiens de la Renaissance 1540-1620*, Genève, 1988, p. 52-53.

6 N. Blondel, *Le vitrail. Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 340.

7 P. Le Vieil, *L'Art de la peinture sur verre et de la vitrerie*, Paris, Delatour, 1774.

8 Pour une description précise de la Bonnelière, voir : R. Benarrous, *La Bonnelière, maison forte et ferme*, Parc naturel régional de la Brenne, Inventaire topographique « L'architecture rurale du parc naturel régional de la Brenne », 2016, dossier IA36010075.

9 Les deux pierres ont été reposées sur l'appentis adossé à la façade postérieure (fig. 1.3).

10 La grande fenêtre horizontale a remplacé au siècle dernier une petite fenêtre identique à celle qui était murée.

11 H. Filleau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers : famille « Berland », tome 1, 1891, p. 458 ; famille « de Grailly », tome 4, 1909, p. 350.

l'écu de la lucarne. De cette union avec Catherine Berland, on connaît deux fils : René et Joachim. En 1574, François de Grailly, veuf, se remaria avec Catherine de la Bussière dont il eut un autre fils, Paul. En 1604, il passa un accord avec René pour lui transmettre la succession maternelle comprenant la métairie de la Bonnelière dont il ne put jouir qu'après la mort de son père, laquelle étant postérieure à 1610. Ces éléments nous donnent de précieux jalons pour tenter de dater la Bonnelière et son châssis.

Le châssis n'emploie pas de bâti dormant, mais au vu de ses dimensions réduites, cette caractéristique n'est guère significative pour établir une datation. Les bâtis arasés au même nu cèdent la place aux bâtis à recouvrement dès la seconde moitié du XVIe siècle, mais la technique semble encore employée longtemps de façon marginale, Mathurin Jousse la citant en 1627. La forme des équerres et des platines en écu aux bords découpés est probablement un marqueur plus significatif pour orienter une datation de ce petit châssis. L'adoption de ces formes nouvelles est ici sans doute tardive et permet d'éliminer le premier tiers du XVIe siècle. Si la vitrerie du châssis n'a pas été remaniée, la réalisation de ses plombs au tire-plomb ne pourrait être datée en l'état des connaissances d'avant les années 1540, mais la question de l'utilisation de cette machine nécessite d'être approfondie. Les caractéristiques du châssis ne peuvent donc à elles-seules préciser sa datation.

L'installation de la lucarne bretèche ne peut qu'être postérieure au mariage de Catherine Berland avec François de Grailly vers 1560. Son dessin avec son haut gâble perpétue des formes médiévales que l'on n'observe plus depuis longtemps ailleurs, tout comme une cheminée conservée dans le logis. Ce dernier est par contre ordonnancer selon une parfaite symétrie dans la disposition de ses corps, de ses ouvertures et de ses orifices de tir qui se démarque de cette tradition. L'ensemble paraît cohérent et pourrait avoir été construit, ou reconstruit en grande partie sur une base plus ancienne, avec son système de défense autour des années 1560 qui marquent le début des guerres de Religion. François de Grailly est sans doute également l'auteur des deux orifices de tir ajoutés au rez-de-chaussée de la tour d'escalier et du murage des petites fenêtres pour renforcer la défense du premier niveau quelques temps après.

Les caractéristiques du châssis permettent de le lier incontestablement à sa fenêtre en pierre, laquelle peut être rattachée à la construction ou reconstruction du logis par François de Grailly et son épouse dans les années 1560. Nous daterons donc ce petit châssis du troisième quart du XVIe siècle.



Fig. E.5. La Bonnelière. L'écu parti de la lucarne bretèche aux armes des de Grailly et Berland

**Remerciements :** à M. et Mme Roch, propriétaires de l'édifice et à M. Renaud Benarrous, Chargé d'étude au Parc naturel régional de la Brenne, pour l'indication de ce témoin et sa collaboration. Remerciements tout particuliers à M. Stéphane Monce pour ses éclairages sur la situation de la Bonnelière au XVIe siècle, la communication de plusieurs photos (fig. 1.5 de la planche 1, fig. E.4 et E.5 de l'étude) et ses précieux conseils.

#### Situation



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Châssis
- Planche n°3 : Vitrerie
- Planche n°4 : Serrurerie
- Plan n°1 : Châssis / élévation intérieure
- Plan n°2 : Châssis / élévation extérieure
- Plan n°3 : Châssis / serrurerie
- Plan n°4 : Châssis / serrurerie
- Plan n°5 : Châssis / vitrerie